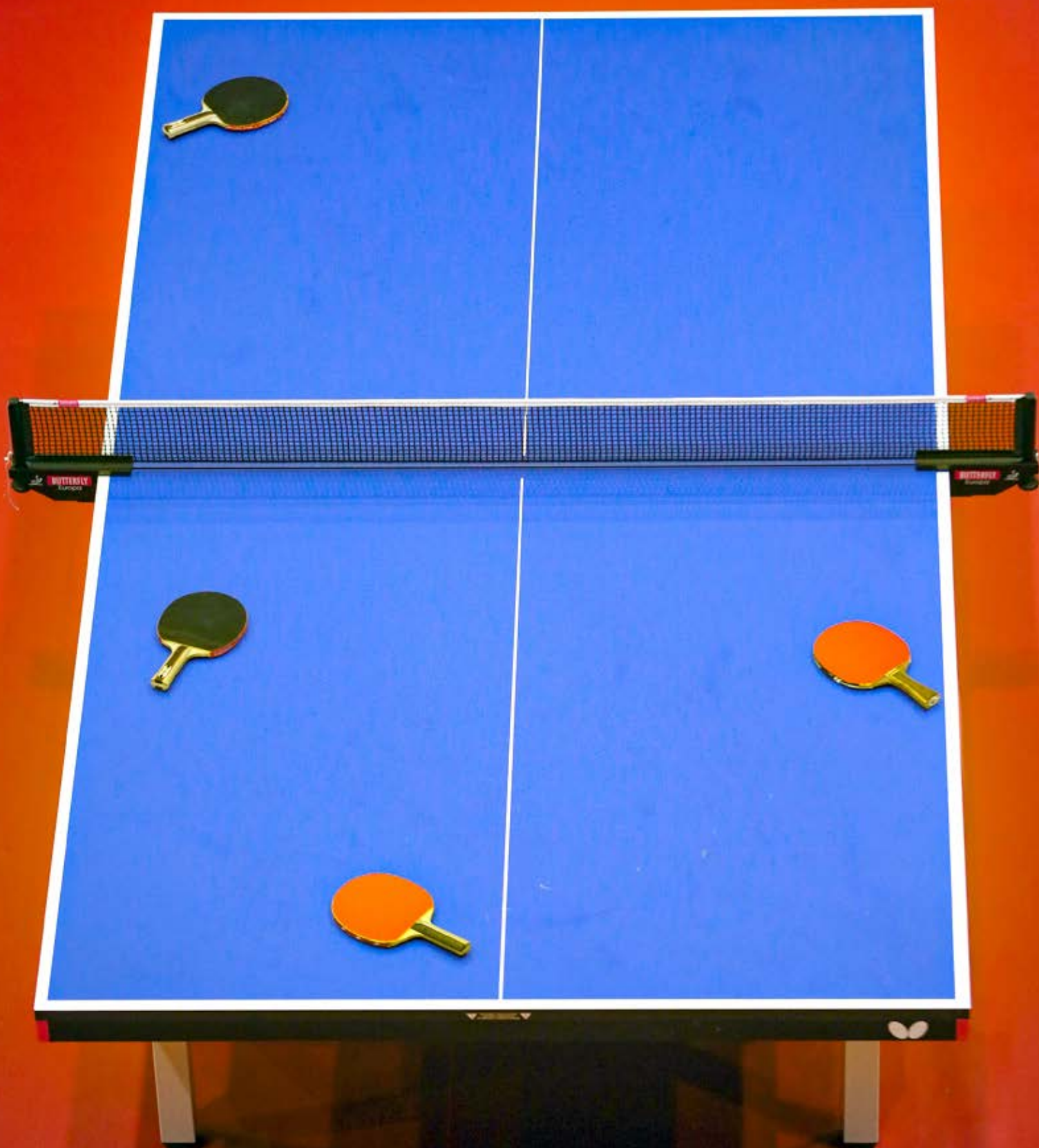




LE TENNIS DE TABLE HANDISPORT

Handi
Sport 
FÉDÉRATION FRANÇAISE



SOM- MAI- RE-



Fédération Française Handisport

42 rue Louis Lumière • 75020 Paris

Tél. 01 40 31 45 00

contact@handisport.org

 [ffhandisport](https://www.facebook.com/ffhandisport)

 [@handisportofficiel](https://www.instagram.com/handisportofficiel)

 [@FFHandisport](https://twitter.com/FFHandisport)

Réalisation : Commission sportive Tennis de
Table handisport & Service communication.
© FF HANDISPORT 2019

LA PRATIQUE SPORTIVE

Le Tennis de table Handisport	04
Contactez la commission sportive	10
Nos 25 disciplines sportives	12
Comment se faire classer ?	14

FÉDÉRATION

Organigramme fédéral	18
Statistiques et chiffres clés	19

LE PROJET FÉDÉRAL CAP 2024

Nos ambitions	20
Actions prioritaires	21
Valeurs & identité	22
Nos 7 garanties	23

CLUBS & COMITÉS

10 bonnes raisons de rejoindre un club handisport	26
Pourquoi rejoindre un club ? Nos valeurs	27
Clubs, 10 bonnes raisons de vous affilier	28
Licences & affiliations : mode d'emploi	29
La licence sportive	31
Vos applis handisport : extranet.handisport.org	32



Le Tennis de Table Handisport

PARALYMPIQUE DEAFLYMPICS

Ce sport d'opposition de raquette individuel ou en double est accessible à toutes les formes de handicap physique, debout ou en fauteuil, et auditif. Le tennis de table est ouvert à la plupart des personnes atteintes d'une déficience physique nécessitant une pratique obligatoire en fauteuil roulant. Seules les personnes déficientes visuelles sont limitées dans la pratique.

Capacités développées

Coordination (balle/raquette) • Dextérité et précision manuelle • Lecture et adaptation à l'évolution du jeu

Pratique

HANDICAPS PHYSIQUES ET AUDITIF

En loisir ou en compétition, le tennis de table se pratique dans des clubs spécifiques FFH ou des clubs FFTT ayant créé une section Handisport.

Matériel & sécurité

RAQUETTE

La seule vraie adaptation réside dans la prise en main de la raquette. Le joueur présentant des problèmes de préhension peut utiliser une orthèse pour fixer la raquette à sa main ou utiliser l'aide d'une bande s'il ne peut pas tenir le manche seul.

JOUEURS ASSIS

FAUTEUIL

Pour les joueurs assis, il est possible d'utiliser tout type de fauteuil pour la pratique en loisirs ou en compétition mais le fauteuil de ville (roues droites) est fortement conseillé.

JOUEURS DEBOUT

Pour les personnes debout, l'utilisation de la canne est possible. La fabrication d'un ramasse balle permet l'autonomie du pratiquant.

À SAVOIR Le matériel peut être acheté dans les magasins de sport ou chez le partenaire spécifique de la commission : Cornilleau via la commission sportive.

TABLE DE JEU

Il faut prendre soin lors de l'achat d'une table de tennis de table que la barre centrale située sous la table soit assez éloignée du bord (minimum 40 cm) afin d'éviter que les personnes en fauteuil ne rentrent en contact avec elle sous la table.



© G. Picout



Le Tennis de table handisport, pour qui ?

Le Para Tennis de table est ouvert à tous les handicaps et est une activité particulièrement accessible pour les différents handicaps physiques, moteurs ou sensoriels :

- ▶ Amputés & agénésie
- ▶ Blessés médullaires (tétraplégiques et paraplégiques)
- ▶ Myopathie
- ▶ Sclérose en plaques
- ▶ Sourds et malentendants
- ▶ IMC : lésés cérébraux ou paralysés cérébraux

À SAVOIR Au niveau national sont aussi acceptés les déficients visuels et les pathologies « Dys » : Dyspraxiques, Dystoniques...

Le Tennis de table handisport en chiffres

PLUS DE 1 200 LICENCIÉS

- ▶ 410 compétiteurs
- ▶ 390 loisirs
- ▶ 150 établissements
- ▶ 250 cadres dirigeants

280 STRUCTURES AFFILIÉES PROPOSENT AUJOURD'HUI DU PARA TENNIS DE TABLE

- ▶ 150 clubs multisports avec 90 % des licenciés loisirs
- ▶ 130 sections (rattachées à un club FFTT) avec 80 % des licenciés compétiteurs

3^e NATION MONDIALE AUX DERNIERS JEUX PARALYMPIQUES DE RIO

QUATRE SPORTIFS DANS LE TOP 4 MONDIAL DE LEUR CLASSE DE HANDICAP

- ▶ Fabien Lamirault / Classe 2
- ▶ Florian Merrien / Classe 3
- ▶ Maxime Thomas / Classe 4
- ▶ Thu Kamkasomphou / Classe 8

120 ÉDUCATEURS FORMÉS AVEC LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT



© F. Pervillé

Classification

Pour participer aux compétitions handisport, il faut se faire attribuer une classe de handicap. C'est le rôle des classificateurs composés en binôme (un médical et un technicien). La classification est établie sur les capacités fonctionnelles du joueur : ce que je peux faire ou ne peut pas faire physiquement dans la pratique de l'activité. Il y a donc des critères minimums d'éligibilité ou un handicap minimum à avoir. **Plus d'infos sur :** <http://tthandisport.org/classification>

LES 10 CLASSES DE HANDICAP PARALYMPIQUE

À SAVOIR Plus le chiffre est bas, plus le handicap est lourd

► Classes 1 à 5 : Joueurs en fauteuil

- **1, 2 :** tétraplégiques (touchés aux 4 membres, attachent la raquette à la main)
- **3, 4, 5 :** paraplégiques

Les mal-marchants pour qui la pratique debout est trop dangereuse peuvent être classifiés en 5



► Classes 6 à 10 : Joueurs debout

- **6 :** touchés aux quatre membres
- **7 :** touchés aux deux membres inférieurs ou un membre supérieur et un membre inférieur (hémiplégie sévère)
- **8 :** amputés fémoraux (au-dessus du genou), hémiplégie modérée, autres
- **9 :** amputés tibiaux (au-dessous du genou), hémiplégies légères, touchés légèrement aux deux jambes (pieds bots)
- **10 :** amputés des 2/3 du bras non jouant, handicap léger à la main qui tient la raquette avec une incidence sur la pratique ou une des deux jambes provoquant une altération du jeu pour le sportif.

► Classe NEI : Non Éligible International

Cette classe de niveau national s'inscrit dans la volonté fédérale d'affirmer une philosophie et une pratique inclusive. La classe NEI concerne les personnes atteintes de dyspraxie et dystonie, ainsi que les déficients visuels, ceux-ci n'étant pas reconnus dans les classes paralympiques et n'ayant pas accès aux compétitions internationales.

À SAVOIR Les sourds pratiquent au niveau national dans la classe NEI (Sourds). Il leur est aussi possible de se confronter au niveau international dans des compétitions spécifiques et notamment les Deaflympics (Jeux mondiaux des Sourds).

Licence FF Handisport

Le sportif doit être titulaire d'une licence Handisport, c'est à dire être rattaché à une structure affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou section).

Affiliation pour un club FFTT

Tout club FFTT peut prendre une affiliation comme section handisport (*vérifier dans les statuts de l'association que la mention tout public apparaît*) avec pour critère olibatoire le fait d'avoir au minimum trois licenciés dont une personne en situation de handicap physique, moteur ou sensoriel, quel que soit son mode de pratique.

- Affiliation : 93 € par an
- Licence : 28,5 €
- Licence compétition adultes (+ 20 ans) : 65 €

À SAVOIR La licence compétition pour un sport ouvre droit gratuitement à la compétition pour les autres sports de la Fédération Handisport.

Règles du jeu

Les règles sont identiques pour les joueurs debout avec quelques adaptations liées aux handicaps, comme le fait de lancer la balle avec la même main que la raquette par exemple, aide à la pratique avec atèle ou béquille...

POUR LES JOUEURS EN FAUTEUIL

- Il n'est pas autorisé de servir sur les petits côtés
- Il n'est pas autorisé de servir avec un effet retro, dans ce cas balle à remettre.
- En double fauteuil, la règle change également puisque les joueurs n'alternent pas leur prise de balle.

Plus d'infos sur : <http://tthandisport.org/competitions/reglementation>

Compétitions

Six compétitions spécifiques sont proposées par la commission sportive chaque année. Celles-ci sont positionnées prioritairement sur les dates affinitaires et associées et par conséquent ne sont pas en concurrence avec les compétitions FFTT. Cela permet d'avoir une pratique complémentaire et adaptée dans les deux fédérations.

LE CRITÉRIUM FÉDÉRAL, ORGANISÉ SUR TROIS TOURS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- ▶ Nationale 1 pour toute la France
- ▶ Nationale 2 : Nord & Nationale 2 Sud
- ▶ Nationale 3 : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest et Sud-Est
- ▶ Interrégions ou régions en fonction du nombre d'inscrits

Regroupement des classes de handicap assis ensemble (classes de 1 à 5) et des debouts ensemble (classes de 6 à 10 + NEI). Le fonctionnement est par poule unique de 8 où tout le monde se rencontre.

NB Les classes de handicap sont expliquées ci-après

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

Équipes de deux ou trois joueurs avec deux tableaux : un pour les assis, l'autre pour les debout. Sur inscription de deux ou trois joueurs du même club ou entente de la même zone géographique.

Formule coupe Davis avec arrêt au score acquis et formule de poules de quatre puis tableaux avec classement intégral (six rencontres par équipe). Ce Championnat de France se déroule par inscription mais est limité à 16 équipes par tableau.

CHAMPIONNAT DE FRANCE MULTI CATÉGORIES

Tableaux constitués en fonction du handicap ou de l'âge : (Jeunes - 21 ans assis et debouts, Vétérans + 40 ans assis et debouts, Paralysés Cérébraux (IMC), Sourds, Petite Taille, soit sept tableaux en simple + tableaux de double. Fonctionnement par poules de trois puis tableau ou sous forme de poule unique en fonction du nombre de participants. Championnat sur inscription limité à 24 participants par tableau.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE PAR CLASSES

Ce championnat regroupe les huit à douze meilleurs par classe de handicap paralympique (de 1 à 10) avec simple, double et double mixte soit trois tableaux par joueur.

La qualification à ce championnat de France se réalise par un cumul de points gagnés à chaque tour de critérium fédéral.



Développement

- Une récente étude envoyée par la FFTT à ses clubs montre que 50 % des structures de la FFTT ont une personne ayant un handicap en son sein.
- Plus de 30 % des joueurs ayant un handicap dans ces clubs jouent en compétition uniquement en FFTT.

Les clubs FFTT ayant une section handisport sont souvent des structures ayant un professionnel et ont souvent un centre spécifique accueillant des personnes en situation de handicap près de chez eux.



Le potentiel de développement de la pratique est donc très important. Pour répondre à ces problématiques, la Commission Tennis de table propose des actions spécifiques :

- **La détection** via le Handi Kid's TT, journée régionale adaptée, découverte, initiation
- **La promotion** via des affiches et flyers, campagne T'Handi Quoi ?
- **Des outils pédagogiques** : les cahiers des experts, DVD, livrets

À SAVOIR Le développement se déroule essentiellement en région grâce au référent régional qui travail bénévolement en lien avec le Comité Régional Handisport et la Ligue régionale FFTT.

Formation

Il existe trois niveaux de formation fédérale :

ACCOMPAGNATEUR TT HANDISPORT

- Connaître, orienter et accompagner le sportif handisport dans la pratique du tennis de table
- Une journée de théorie + une journée de pratique
- Ouvert à toute personne désirant connaître le fonctionnement spécifique du tennis de table pour les personnes en situation de handicap.

MONITEUR FÉDÉRAL TT HANDISPORT

- Encadrer des sportifs en situation de handicap dans la pratique du tennis de table : faire découvrir, animer, encadrer.
- Quatre jours en présentiel + validation pratique avec retour d'expérience
- Pour accéder à cette formation, la FFH a mis en place un pré-requis : la formation Abécédaire proposée sur 2 jours par les comités départementaux et régionaux handisport. Cette formation est aussi dispensée en e-learning.
- Les titulaires du moniteur fédéral ayant un diplôme d'État valident un Certificat de Qualification Handisport (CQH).

ENTRAÎNER FÉDÉRAL TT HANDISPORT

- Entraîner un sportif vers le haut niveau International : planifier, connaître les systèmes de jeu en fonction du handicap.
- Cinq jours de stage en présentiel avec l'équipe de France. Validation pratique en présentant la planification du sportif pour un championnat de France à minima.
- Cette formation est réservée aux entraîneurs DE JEPS ou les entraîneurs concernés directement par un joueur à entraîner au quotidien qui a des visées internationales.



Tout savoir sur le tennis de table handisport grâce aux Cahiers des Experts

Documents de référence pour l'encadrement de pratiques sportives adaptées aux personnes en situation de handicap moteur et/ou sensitif, cette collection constitue un recueil d'expertise indispensable pour accompagner le travail quotidien des encadrants de nombreuses disciplines. Accès aux versions intégrales réservés aux licenciés et structures affiliées à la FF Handisport.

Version numérique : mediatheque.handisport.org



Haut niveau

Le Para Tennis de table est une discipline paralympique placée sous l'égide de la Fédération Internationale de Tennis de Table (ITTF). Les compétitions internationales se déroulent par classe de handicap.

TROIS NIVEAUX DE TOURNOIS INTERNATIONAUX

- **Coefficient 20** : accessibles aux sportifs sur les listes de haut niveau ou sur demande auprès de la commission sportive (*être dans les meilleurs français et s'entraîner comme un sportif de haut niveau*).
- **Coefficient 40** : accessibles sur sélection et réservés aux meilleurs joueurs mondiaux
- **Compétition de référence** : Championnat d'Europe (tous les deux ans), Championnat du monde individuels (tous les quatre ans entre deux Jeux Paralympiques), Championnat du monde par équipes (tous les 4 ans, l'année suivant des Jeux)

À SAVOIR La Commission Tennis de table propose régulièrement des stages pour les sportifs de l'équipe de France.

LE PÔLE FRANCE

Le Centre Fédéral Handisport intègre une structure Pôle France Tennis de table encadrée par un professionnel de la discipline et du handisport (*Benoît Froment*). Le Centre Fédéral Handisport se situe à Talence, au sein du CREPS.

Cette structure est ouverte aux sportifs de 13 à 25 ans ayant un profil sportif handisport sur sélection. Des tests de détection sont organisés chaque année.

JEUX OLYMPIQUES



INTERNATIONAL

JEUX PARALYMPIQUES



NATIONAL



PARA TENNIS DE TABLE & MOUVEMENT PARALYMPIQUE

La référence aux "Para Sports" (*Para Tennis de table*) est propre au Mouvement Paralympique. Sorti du contexte des Jeux Paralympiques, nous utiliserons l'appellation officielle "Tennis de table Handisport".

Le Comité Paralympique International (IPC) est l'équivalent, sur le plan institutionnel, du Comité International Olympique (CIO).

Au niveau national, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'équivalent, sur le plan institutionnel, du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Contactez-nous !

Commission sportive Tennis de table Handisport

La commission est pilotée par un directeur sportif nommé par la Fédération Française Handisport. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant la pratique handisport.

 www.tthandisport.org

 facebook.com/TTHandis

 **Tél. 06 31 41 43 76**



Retrouvez nos événements, compétitions, infos et résultats sportifs.
calendrier.handisport.org



© C. Picout

COMMISSION SPORTIVE

Directeur Sportif

Stéphane Lelong / Tél. 06 31 41 43 76
tennisdetable@handisport.org

Référent Haut Niveau

Grégory Rosec
gregory.rosec@hotmail.com

Référent Jeunes et Entraîneur Pôle France

Benoit Froment
benoit.froment87@gmail.com

Référents Sourds

Ludovic Portier & Raphael Boas
tennisdetablesourds@handisport.org

Référente Classification

Audrey Le Morvan
a.lemorvan@handisport.org



© C. Picout

RÉFÉRENTS RÉGIONAUX

Hauts de France

Isabelle Ribeiro
isabelleribeiro@sfr.fr

Bretagne

Eric Athéa
ericathea@free.fr

Centre Val-de Loire

Dominique Violleau
dominique.violleau123@orange.fr

Ile de France

Régis Peronnet
peronnet.regis@orange.fr

Pays de la Loire

Valérie Brunet
valerie.brunet@wanadoo.fr

Occitanie

Alain Lohzac, Solène Barraud et Michael Grall
solenebarraud@gmail.com

Auvergne Rhône-Alpes

Nicolas Gaze
tennisdetable@handisport-aura.org

Provence-Alpes Côte d'Azur

Guillaume Grillet
grilletguillaume@free.fr

Pour la Normandie, le Grand-Est et la Nouvelle-Aquitaine, veuillez contacter la commission sportive.



NOS 25 DISCIPLINES SPORTIVES

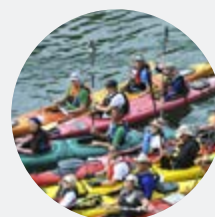
CETTE RUBRIQUE PRÉSENTE LES
25 DISCIPLINES ORGANISÉES SOUS
L'ÉGIDE D'UNE COMMISSION SPORTIVE,
OU PAR UN DES SERVICES, DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT.

AUTRES SPORTS

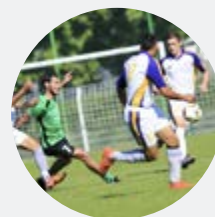
LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFH AINSI
QUE LES COMITÉS RÉGIONAUX OU
DÉPARTEMENTAUX HANDISPORT
PEUVENT PROPOSER UNE MULTITUDE
D'AUTRES SPORTS À LEURS ADHÉRENTS
DE FAÇON RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE.



ATHLÉTISME



CANOË-KAYAK



FOOTBALL SOURDS



NATATION

SKI ALPIN
& SNOWBOARD



BADMINTON
SOURDS



BASKET
FAUTEUIL



BOCCIA



BOWLING
SOURDS



CYCLISME



ESCRIME



FOOTBALL
MAL-MARCHANTS



FOOT À 5 DV /
CÉCIFOOT



FOOT FAUTEUIL
ÉLECTRIQUE



GOALBALL



HALTÉROPHILIE



HANDBALL
SOURDS



PLONGÉE
SUBAQUATIQUE



RANDONNÉE



RUGBY
FAUTEUIL



SARBACANE



SKI NORDIQUE



SPORTS BOULES
PÉTANQUE



TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC



Comment se faire classifier ?

Qu'est-ce que la classification ?

Elle peut être définie comme une procédure incontournable dans le milieu compétitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe".

- ▶ Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.
- ▶ **Chaque sport a son système de classification** en fonction du handicap du sportif et de ses capacités fonctionnelles.
- ▶ La classification se décline en **trois niveaux** : local ou régional (dans certains sports), national, international.

Qui sont les classificateurs ?

▶ Le classificateur Médical :

- Médecin spécialiste en rééducation, de la vision ou de l'audition
- Kinésithérapeute, Ergothérapeute... ou autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

- ▶ **Le classificateur Technique** : spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation.

À SAVOIR La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les pré-requis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

Comment se faire classer au niveau de son club (ou comité) ?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- ▶ Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents fournis par la commission sportive : procédure, guide et fiches de classification. Voir sur www.handisport.org
- ▶ Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives (ou la commission sportive) pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport).

- Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

Comment se faire classer au niveau national ?

- **1^{re} étape / Constitution d'un dossier de classification nationale.** Ce dossier comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale et des documents complémentaires.

À SAVOIR Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

- **2^{ème} étape / Organisation d'un rendez-vous avec le(s) classificateur(s) national(-aux)**

- S'il y a lieu, je suis en tenue sportive.
- J'ai ramené le double du dossier ainsi que les documents complémentaires.
- Je remplis les documents qui me sont demandés.
- L'examen médical : le classificateur médical me fait un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
- Les tests techniques ou fonctionnels : le classificateur technique peut me faire passer des tests en situation fonctionnelle ou de jeu...

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe provisoire.

À SAVOIR Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraîneur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.

- **3^{ème} étape / Durant les épreuves ou les phases de jeu.** Les classificateurs observent le sportif pour confirmer la classification attribuée ou la modifier si besoin. Après ces deux phases, la classification nationale devient officielle.

Comment se faire classer au niveau international ?

La démarche est initiée par la commission sportive auprès des instances internationales.

- **Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition Open.**
- **Le nombre de ces opportunités est limité.**
- La **licence internationale** (Dossier à constituer auprès du CPSF via la Commission Sportive).
- **Téléchargement du dossier** sur le site internet de l'instance internationale (IPC ou fédération internationale concernée via le CPSF)

À SAVOIR La classification internationale est la dernière recevable

Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels ?

- **Pour les sportifs sourds :** il faut fournir un audiogramme, établi par un médecin O.R.L. indiquant une perte auditive d'au moins 55 dB de moyenne sur les 3 fréquences 500, 1000 et 2000 Hertz.
- **Pour les sportifs déficients visuels :** il faut fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologiste indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

La classification spécifique aux événements jeunes (10 à 21 ans)

Cette classification comprend 2 grandes catégories de pratique : « Debout » et « Fauteuil » qui sont fonction de la façon dont le jeune pratique son activité sportive et qui représente son mode de déplacement habituel.

Au sein de ces deux grandes catégories de pratique, de 4 à 7 classes de handicaps sont définies en fonction du potentiel physique ou sensoriel de chaque jeune :

- **Debout :** D1 - D2 - D3 - D4 - D5A (non voyants) - D5B (mal voyants) - Sourds
- **Fauteuil :** FE (Fauteuil Electrique) - F1 - F2 - F3
- www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf



VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

Personnes ressources

Conseiller Technique Fédéral Régional ou Correspondant Régional, Médecin Régional, Directeur Sportif, Classificateur

Renseignements auprès de votre comité régional : <http://annuaire.handisport.org>

Documents ressources

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via : www.handisport.org/tous-les-sports



FÉ- DE- RA- TI- ON

Organigramme fédéral

AU NIVEAU NATIONAL

PRÉSIDENTE • BUREAU EXÉCUTIF • BUREAU DIRECTEUR • COMITÉ DIRECTEUR



Direction Générale

Services fédéraux

Ressources humaines
Relations internationales
Communication & Marketing
Licences & Affiliations
Comptabilité / Accueil

Direction Technique Nationale

Les 5 pôles

DÉVELOPPEMENT / PERFORMANCE
EXPERTISE / FORMATION
TERRITOIRES

Direction Médicale & Paramédicale

Commissions sportives

25 disciplines sportives

AU NIVEAU RÉGIONAL

16 comités régionaux handisport

Équipes Technique Régionales (ETR) : Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

88 comités départementaux handisport

AU NIVEAU LOCAL

1 350 clubs

Statistiques et chiffres clés saison 2017-2018

Tour d'horizon des effectifs dans les principaux domaines d'activité.

Pratiquants : 32 356 licences

26 152 licences annuelles,
dont 32 % de femmes

- ▶ 5 860 licences Compétition
- ▶ 7 605 licences Cadre
- ▶ 3 944 licences Établissement
- ▶ 8 743 licences Loisir
- ▶ 6 204 Pass'sports

Structures : 16 comités régionaux & 88 départementaux

1 350 clubs dont 138 nouveaux

- 539 associations
- 806 sections de clubs valides représentant 60 %
des structures affiliées
- 5 structures agréées

Sport de haut niveau

- ▶ 4^e place de la France aux Jeux Paralympiques d'hiver
de PyeongChang
- ▶ 52 podiums sur des épreuves mondiales dont 20 titres
- ▶ 28 médailles européennes dont 4 titres
- ▶ 309 sportifs inscrits sur listes ministérielles haut
niveau, espoirs et collectifs nationaux.
- ▶ Plus de 100 jeunes intégrés dans le dispositif
Jeunes à Potentiel (JAP)

Pratique Jeunes

- ▶ 679 actions territoriales, dédiées ou accueillant
des jeunes de moins de 21 ans, ont été menées en
direction de 7 705 jeunes (chiffre issu des données
transmises dans le cadre du dispositif des étoiles
régionales 2016).
- ▶ 4 883 licenciés de moins de 21 ans dont :
 - ▶ Licences loisirs : 34 %
 - ▶ Licences établissements : 40 %
 - ▶ Licences compétition : 22 %
 - ▶ Licences cadres : 4 %
- ▶ 162 participants au Grand Prix Handisport à Poitiers
- ▶ 734 clubs ou sections accueillent un ou plusieurs
jeunes de moins de 21 ans, soit 55 % des structures
affiliées à la FFH.

Label Club

- ▶ 146 clubs labellisés dont 27 nouveaux cette saison,
soit 59 clubs labellisés et 87 sections au total
- ▶ 109 clubs 1 étoile / 26 clubs 2 étoiles / 11 clubs 3 étoiles
- ▶ Top 3 des régions : Ile-de-France, 30 clubs /
Nouvelle-Aquitaine, 18 clubs / Occitanie, 18 clubs

Sports de nature

- ▶ 7 957 pratiquants réguliers
- ▶ Le cyclisme, le ski, la randonnée et la voile
sont les disciplines les plus pratiquées
- ▶ 421 structures proposent une activité régulière
dont 17 % en cyclisme

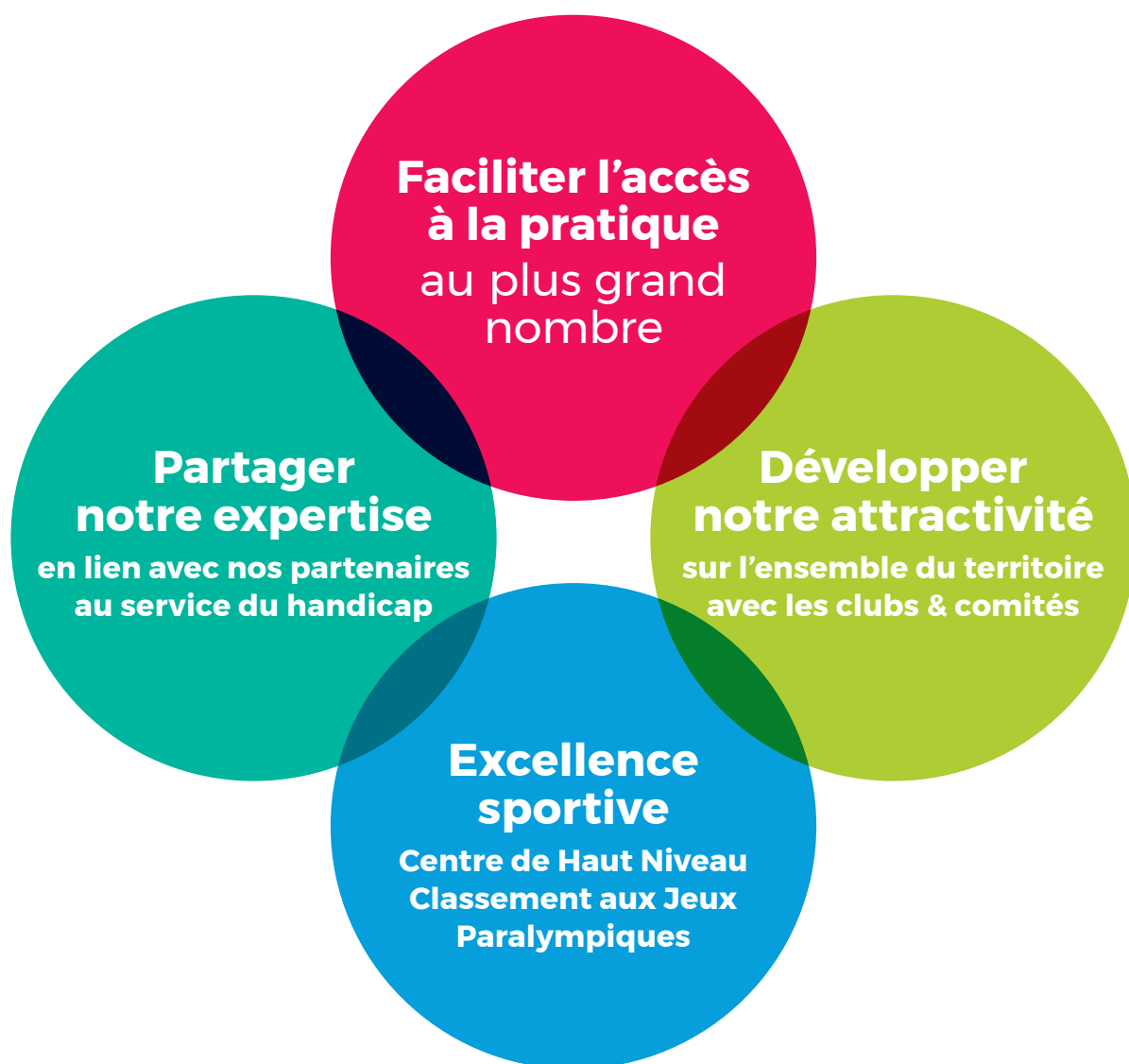
Formation

- ▶ 105 sessions de formation agréées par le CNFH
ont eu lieu pour un total de 1 297 stagiaires
- ▶ 40 référents formation dans les comités
et commissions sportives

Vie fédérale

- ▶ Plus de 500 participants aux Journées Nationales
Handisport

Nos ambitions





Faciliter l'accès à la pratique au plus grand nombre

Actions prioritaires

- ▶ Augmenter le nombre de licenciés
- ▶ Diversifier et amplifier le nombre de structures affiliées
- ▶ Restructurer l'offre de licence pour favoriser une pratique multisport
- ▶ Développer des nouvelles pratiques et formes de pratique (sport santé)
- ▶ Accueillir de nouveaux publics



Partager notre expertise

Actions prioritaires

- ▶ Une ouverture et un accompagnement des projets des acteurs externes sur le champ du handicap et du sport
- ▶ Accroître l'expertise des dirigeants, bénévoles et cadres sportifs handisport
- ▶ Établir des conventions de collaboration plus engageantes avec les fédérations homologues
- ▶ Renforcer notre visibilité extérieure



Développer notre attractivité

Actions prioritaires

- ▶ Un réseau fédéral fort, soutenu par sa fédération, ancré dans les territoires
- ▶ Des services fédéraux dédiés à l'accompagnement des territoires
- ▶ Renforcer le lien contractuel des engagements partagés entre la fédération et son réseau fédéral
- ▶ Des liens forts avec les partenaires institutionnels et associatifs



Excellence sportive

Actions prioritaires

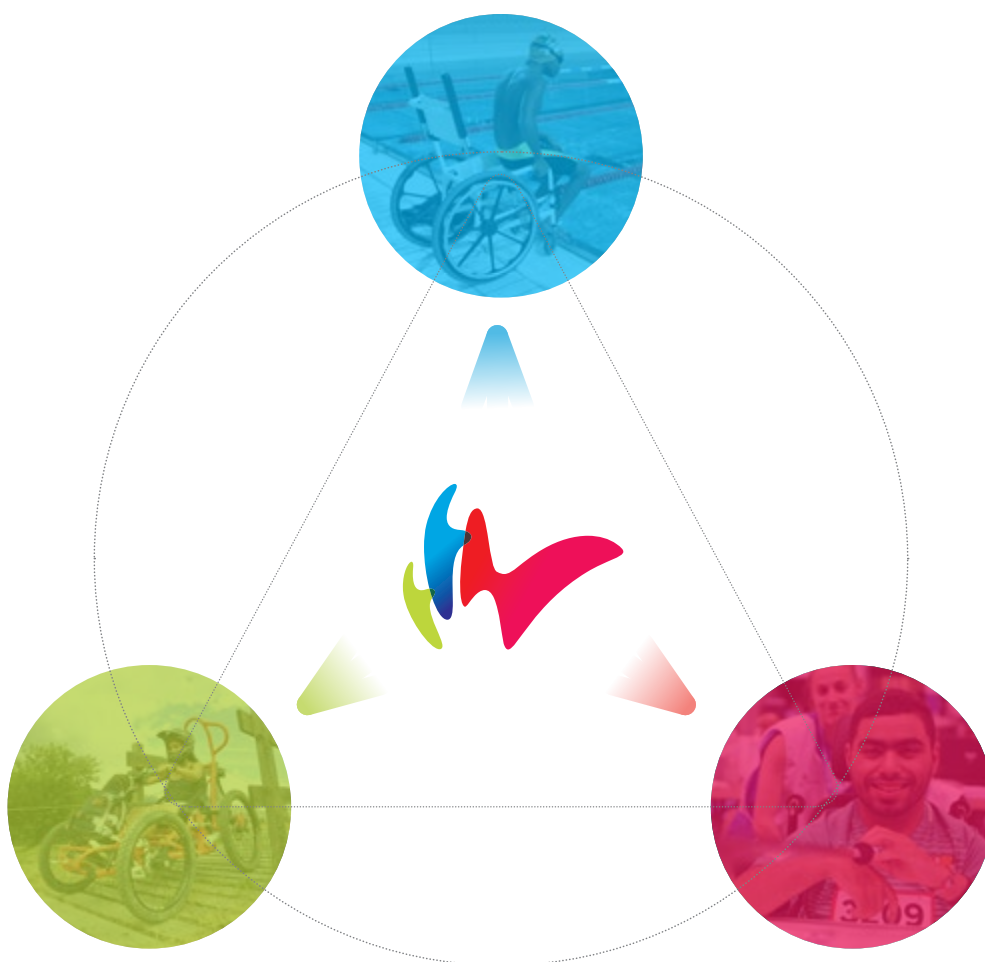
- ▶ Améliorer le classement aux Jeux Paralympiques d'été et d'hiver
- ▶ Renforcer les parcours d'accès à l'excellence sportive
- ▶ Renforcer le suivi et le lien avec les structures d'accueil des sportifs de haut niveau
- ▶ Augmenter le nombre de structures d'entraînement permanentes pour la préparation des sportifs de nos Collectifs France et Relève

Valeurs & identité

Notre Fédération porte en elle un message qui dépasse le cadre de ses missions premières, un modèle de société, une certaine idée de la personne. Ainsi, nous réaffirmons et partageons avec conviction les valeurs qui donnent sens à notre action.

Singularité

Il est essentiel de prendre en compte les particularités du pratiquant. Nous l'accueillons pour lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités.



Autonomie

Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettent de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance. Nous accompagnons les pratiquants vers une pratique la plus libre possible.

Accomplissement

L'accomplissement par le sport permet d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société. Nous offrons au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, évasion, convivialité, encadrement, arbitrage...).

Nos 7 garanties

Gages de réussite, nos garanties définissent nos attitudes, nos engagements et nos comportements.

1

Exigence

Pas de performance sans exigence, cette règle valable pour les sportifs l'est également pour chaque acteur du mouvement. La moindre intervention, réunion, formation, manifestation qui porte l'image d'Handisport doit être exemplaire. Pour cela, nous devons être convaincus, préparés, et pertinents.

5

Respect

La valeur morale de nos sportifs et entraîneurs est régulièrement louée par les arbitres, médias, organisateurs... Sachons préserver cette attitude respectueuse des règles, de la différence et du travail de chacun qui constituent un héritage précieux du passé.

2

Service

Nous exerçons une mission de service public. Être au service du public, des pratiquants, relève d'un état d'esprit, d'une posture. C'est notre vocation.

6

Cohérence

Du siège fédéral aux clubs, en passant par les comités et les commissions sportives, c'est tout un ensemble d'acteurs qui doit collaborer, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et d'addition de compétences.

3

Convivialité

Notre fédération s'est construite sur un terreau de bénévolat dynamique. L'engagement bénévole reste aujourd'hui encore un pilier de notre fonctionnement. Nous nous devons de préserver cet esprit convivial qui nous caractérise, que nous apprécions et qui conditionne la pérennité de ce système.

7

Ouverture

Parce que le repli sur soi est sans avenir, nous devons être identifiés comme une fédération ouverte sur son environnement, accueillante et résolument tournée vers l'avenir.

4

Solidarité

Si nous voulons préserver l'unité de notre mouvement, par-delà les revendications catégorielles de chaque sport et de chaque type de handicap que nous accueillons, il nous faut savoir faire preuve de solidarité en tout lieu, et le faire savoir à tous les acteurs de notre fédération.

—
**CLUBS
& CO-
MITÉS**
—



10 bonnes raisons de rejoindre un club handisport

1

PLAISIR

Pour le plaisir de pratiquer un sport adapté à mes possibilités

2

RENCONTRES & PARTAGE

Pour partager des moments forts avec des personnes qui vivent la même chose que moi

3

ENCADREMENT

Pour être encadré par des personnes qui connaissent mes besoins particuliers

4

DÉVELOPPEMENT

Pour préserver et développer mes capacités fonctionnelles et sensorielles de façon ludique

5

AUTONOMIE

Pour apprendre à être plus autonome dans ma vie de tous les jours

6

MIEUX ME CONNAÎTRE

Pour connaître mes capacités et mes limites

7

AMÉLIORER MA VIE QUOTIDIENNE

Pour avoir des informations extra sportives sur des thèmes qui me touchent dans ma vie quotidienne

8

ACCUEIL

Pour être accueilli et considéré avant tout comme un sportif

9

ESTIME DE SOI

Pour me sentir progresser et réussir dans une activité sportive

10

DÉCOUVERTE

Pour pouvoir découvrir et m'initier à plusieurs sports si je le souhaite

Pourquoi rejoindre un club handisport ?

Nos valeurs

Notre fédération, à travers ses clubs, porte un message, un modèle de société, une certaine idée de la personne, avec des valeurs fortes qui donnent sens à notre action.

Singularité

Prendre en compte les particularités du pratiquant, pour lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités.

Autonomie

Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en situation de handicap, permettent de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance.

Accomplissement

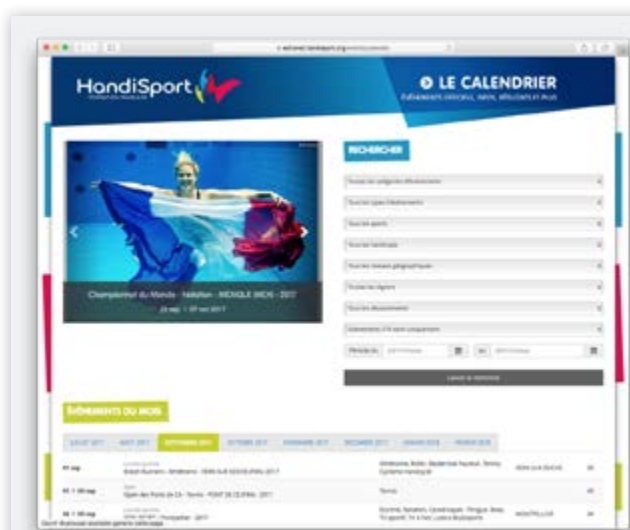
Permettre par le sport d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société, en offrant au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, convivialité, encadrement, arbitrage...).



Où pratiquer ? Trouver un club

Avec plus de 1 350 associations, réparties sur l'ensemble du territoire, vous trouverez sans aucun doute un lieu de pratique près de chez vous.

Infos sur : annuaire.handisport.org



Découvrir le handisport sur nos événements

Avec près de 2 000 manifestations organisées chaque année, la meilleure manière de découvrir le mouvement handisport est de vous rendre sur l'une de nos compétitions ou événements sportifs !

Infos sur : calendrier.handisport.org



Clubs, 10 bonnes raisons de vous affilier

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : www.handisport.org/affilier-son-club

1

OFFRE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

Permettre aux sportifs en situation de handicap d'avoir accès à une offre sportive diversifiée et de proximité

2

ASSURANCE

Assurer l'association, les sportifs et les encadrants dans le cadre de leurs activités au sein du club

3

COMMUNICATION

Permettre à votre structure d'être identifiée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication

4

RÉSEAU

Être accompagné dans votre projet de club par les comités départementaux et régionaux handisport : conseils, soutien administratif, logistique, financier...

5

ÉVÉNEMENTS & COMPÉTITION

Participer aux événements et compétitions handisport

6

FORMATION

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres

7

FINANCEMENT

Accédez aux aides financières proposées par la FFH : acquisition de matériel, organisation de séjours sportifs, et plus facilement à certaines aides financières locales

8

EXPERTISE

Profitez des conseils et de l'expérience du réseau d'experts handisport

9

LABELLISATION DES CLUBS

Bénéficiez d'une promotion accrue et d'aides spécifiques grâce au dispositif labels clubs.

10

POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR DES REÇUS FISCAUX

Étant donné l'objet social des associations affiliées à la FF Handisport, celles-ci exercent a priori une mission d'intérêt général et ont un caractère sportif. Bien que ce double fondement autorise l'émission de reçus fiscaux, il est cependant vivement conseillé de faire une demande de rescrit fiscal auprès de la direction départementale des services fiscaux.

Licences & affiliations : mode d'emploi

Notice Affiliations Licences

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison. www.handisport.org/affilier-son-club

Au sommaire :

- ▶ Affiliations
- ▶ Types de licences et tarifs
- ▶ Structures agréées
- ▶ Certificats médicaux
- ▶ Mutation (pour les compétiteurs)
- ▶ Assurances, garanties, réserves et exclusions
- ▶ Doubles licences et conventions interfédérales
- ▶ Avantages offerts par la licence
- ▶ FAQ outils licences



<http://licences.handisport.org>

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents.

- ▶ Attestations d'affiliation et d'assurances
- ▶ Reçus comptables
- ▶ Formulaires d'assurance
- ▶ Formulaire de mutation
- ▶ Certificat médical type
- ▶ Conventions interfédérales
- ▶ Mandat de prélèvement
- ▶ Déclaration d'accident
- ▶ Notice Affiliations Licences
- ▶ Mode d'emploi réaffiliation

Repères

- ▶ **La licence est nationale pour la pratique du loisir :** elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports de loisirs autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association suivante pourra vous être demandée.
- ▶ **Licence compétition :** les sportifs pratiquants plusieurs disciplines en compétition bénéficient de la gratuité de leurs 2^e et 3^e licences compétition quel que soit le club. Seule l'adhésion à la 2^e ou 3^e association pourra vous être demandée.
- ▶ **Pass' Sport 3 ou 10 jours (consécutifs) :** titre d'adhésion et d'assurance temporaire. Déclarez votre manifestation en ligne au moins 48 h avant son démarrage.

Contactez le Service Licences

Danaé DELONGLÉE

Tél. 01 40 31 45 19 • licences@handisport.org

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Gaëtan ROQUE (accueil & standard FFH)

Tél. 01 40 31 45 00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Certificat médical

- ▶ **À NOTER** La commission médicale de la FFH, en accord avec le Comité Directeur, a choisi de ne pas modifier le protocole de prise de licence actuel. Par conséquent, **toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an** et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s). Pour la compétition, le CM doit préciser : « *absence de contre-indication à la pratique en compétition* ».
- ▶ **Pass' Sports** : il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass' Sports de demander la présentation d'un CM.

- ▶ **Manifestations sportives** : les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- ▶ **Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter :**
 - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
 - soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.



CLUBS / N'oubliez pas de mettre à jour vos informations !

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées, même en cours de saison.

- ▶ Les informations publiques accessibles via l'outil extranet **Trouver un club / Où pratiquer ?** sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.
- ▶ Pour mettre à jour vos informations, connectez-vous sur : <https://licences.handisport.org>

À SAVOIR Les associations d'établissements qui accueillent exclusivement leurs résidents lors des créneaux de pratique sportive doivent le mentionner sur l'outil de gestion des licences et affiliation à la rubrique "publics accueillis".



LICENCIÉS / Accédez à votre espace

- ▶ **NOUVEAUTÉ** **Licence dématérialisée** : imprimez désormais votre licence directement depuis votre espace licencié.
- ▶ Vous pouvez modifier en ligne vos coordonnées postales et téléphoniques, renseigner votre e-mail pour recevoir Handisport Le Mag', télécharger votre photo numérique et imprimer si besoin une attestation de licence.
- ▶ Pour accéder à votre espace "Licencié Handisport", vos codes de connexion vous ont été envoyés par e-mail lors de la saisie de votre licence **2018/2019**.

La licence sportive

La licence Handisport permet à chacun d'accéder à l'offre sportive de la Fédération Française Handisport et de s'assurer dans le cadre des activités. Le tarif de la licence se distingue de celui de l'adhésion à un club dont le montant est fixé par chaque structure.

	Pass'sport 3 jours	Pass'sport 10 jours	Licence Loisir	Licence Établissement ³	Licence Compétition	Licence Cadre (+ de 18 ans)
TARIFS	1 €	5 €	28,50 €	de 17 à 8 € tarif dégressif ⁴	28,50 € pour les - 20 ans 65 € pour les + 20 ans Gratuité 2 ^e , 3 ^e licence compétition	28,50 €
DURÉE / VALIDITÉ	3 jours consécutifs	10 jours consécutifs	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019
JEUNES Développement						
JEUNES Animation découverte						
JEUNES Pré-compétition						
JEUNES Performance						
LOISIRS tous sports ¹ tous niveaux						
COMPÉTITIONS TOUS SPORTS ¹ sans délivrance de titre ²						
COMPÉTITIONS DANS UN SPORT ¹ avec délivrance de titre ²						
FORMATIONS						

1. La licence ne couvre que les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur le certificat médical (*datant de moins d'un an*) attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la ou des disciplines choisies.

2. La délivrance de titres concerne les championnats départementaux, régionaux et nationaux (*au sens de l'article R131-13 du Code du Sport*).

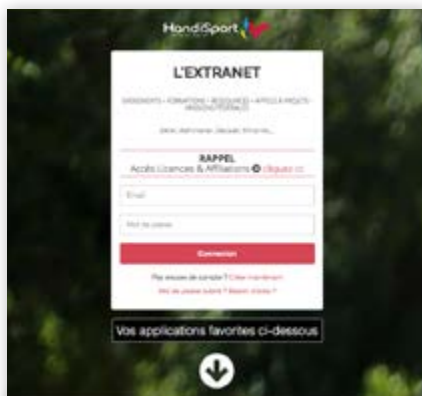
3. La licence Établissement est réservée aux sportifs des structures spécialisées.

4. Tarif dégressif en fonction du nombre de licences prises pour l'année en cours.



Vos applis handisport extranet.handisport.org

La FFH poursuit le déploiement d'outils permettant un accès facilité aux informations sur les activités de la fédération, de ses comités et clubs : gestion des formations, des calendriers, des licences et labels, des compétitions et sportifs de haut niveau, etc. Ces applications, selon leur usage, sont progressivement mises à disposition du grand public, des clubs et licenciés.



La page d'accueil de toutes vos applis !

<http://extranet.handisport.org>

Tout vos outils extranet sous la main, d'un seul coup d'oeil. Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris !



Où pratiquer ? Trouver un club

<http://annuaire.handisport.org>

Accessible dès la page d'accueil du site FFH, cette appli vous permet d'accéder aux coordonnées de l'ensemble des structures handisport. "Où Pratiquer ?" est au cœur de l'information fédérale sur l'activité des clubs affiliés.

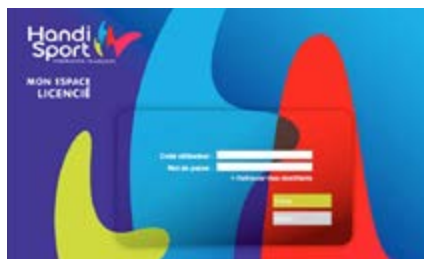
À SAVOIR / Nous vous rappelons que ces informations sont directement issues de l'outil de gestion des licences et affiliations. Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison !



Les événements handisport partout en France

<http://calendrier.handisport.org>

Vous organisez un événement ou une compétition ? N'oubliez pas de renseigner dès maintenant le calendrier officiel FFH, c'est une étape incontournable pour le faire savoir, pour nous permettre de le relayer et surtout pour mobiliser des participants ! Source d'infos officielle, le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias ! Pour plus de visibilité, nous vous recommandons d'ajouter des infos complètes : dossier, flyer, affiche, lien vers votre site ou page Facebook...



Licences & affiliations Label club

<http://licences.handisport.org>

Se réaffilier au mouvement handisport, prendre des licences, observer vos statistiques et progressions, candidater au label club handisport

À SAVOIR / Retrouvez sur cet outil l'ensemble des procédures liées à votre structure.



Votre messagerie handisport

<http://webmail.handisport.org>

Clubs et comités, le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les informations essentielles et officielles de la fédération. Ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.



Un espace mutualisé, réservé à tous !

<http://agora.handisport.org>

Partagez vos idées, vos ressources et bonnes pratiques sur Agora, la plateforme d'échange des acteurs du mouvement.

À SAVOIR / Les interventions des Journées Nationales Handisport sont accessibles sur Agora : powerpoint, présentation, compte rendus, photos...



Suivre une formation handisport

<http://formation.handisport.org>

Retrouvez toutes les formations fédérales agréées par le CNFH et déclarées par les comités reconnus "organisme de formation" ou par les commissions sportives : abécédaire, animateur, moniteur, CQH, arbitre...

Consultez le calendrier et inscrivez-vous à la session de votre choix.

À SAVOIR / Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.



Photos

<http://photos.handisport.org>

Plus de 10 000 photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.



Vidéos

<http://videos.handisport.org>

Les vidéos peuvent aussi être téléchargées et présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.



Le Centre Ressources

mediatheque.handisport.org

Avec plus de 1 000 références (documents, vidéos, photos) liées à la thématique "Sport & Handicap" ce nouvel outil de partage des connaissances, ouvert au grand public, valorise l'expertise fédérale auprès des étudiants et chercheurs.

Une question ?

Contact : Samuel GINOT
s.ginot@handisport.org

Notes

Notes



ffhandisport



handisport.org



@FFHandisport

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT
42 RUE LOUIS LUMIÈRE • 75020 PARIS
TÉL. 01 40 31 45 00
contact@handisport.org